

REUNION DES COPROPRIETAIRES LES MENUIRES / ST MARTIN 3 août 2018

Liste des présents jointe en annexe

Monsieur André PLAISANCE remercie le public venu nombreux à cette rencontre traditionnelle, organisée le 1^{er} vendredi du mois d'août.

Celle-ci a pour buts de permettre :

- ✓ aux services de diffuser des informations susceptibles d'intéresser les copropriétaires
- ✓ aux copropriétaires de faire part de leurs observations aux différents services présents.

Intervention de la commune

Routes

La route a été fortement dégradée entre Moûtiers et Val Thorens cet hiver en raison des conditions météorologiques. Les services du Conseil Départemental ont fait un effort important pour la remise en état de la voirie départementale ; les services municipaux sont intervenus sur les routes communales, notamment sur les Menuires.

Très haut débit

Pour les Belleville, une liaison Maurienne Vallée des Belleville a été souhaitée. Le raccordement reste à faire sur la Maurienne. Enedis met en souterrain une ligne haute tension et la commune en profite pour mettre en place une gaine pour le très haut débit.

Prises de rechargement des voitures électriques

Ce dossier est en cours pour la mise en place de prises pour les voitures électriques.

Bilan de la saison

La saison s'est bien passée avec d'importantes chutes de neige (10m à Val Thorens, et bon niveau aux Menuires).

Ces chutes ont provoqué des fermetures du domaine skiable et des routes, ce qui n'est pas appréciable pour le chiffre d'affaires des sociétés remontées mécaniques mais ce bon enneigement est encourageant pour l'avenir.

Le centre médical fonctionne très bien. Le Maire en profite pour remercier Benjamin Blanc qui assure la direction du centre médical. 5 médecins sont présents en saison d'hiver.

Les centres sportifs et salles de cinéma gérés par la SOGEVAB fonctionnent également bien.

La mise en lumière de la Croisette a reçu des échos positifs mais a également fait l'objet de remarques de certaines personnes. La station en tient compte et travaille avec le prestataire à des améliorations.

Refuge du Lac du Lou

Il est achevé et c'est un bel équipement pour la vallée.

Nouvelle STEP

Elle sera en service à l'automne 2019 comme prévu.
La zone artisanale est transformée en zone d'activités.

Fourrière

Une fourrière est en cours de finalisation sur la montée vers Brelin.

Travaux sur le secteur Fontanettes Bouquetin

Le raccordement sur le haut est à terminer.

Aménagements sur St Martin

Ce projet est bien avancé mais le dossier administratif prend du temps. L'acquisition du foncier se poursuit.

Une nouvelle salle des fêtes est prévue dans ce projet.

La mise en place des trottoirs se poursuit.

Projet de golf : il est inscrit dans le SCOT ce qui est une belle avancée pour aboutir sur le projet.

Maison de l'abeille noire aux Bruyères

En l'absence d'entreprises en capacité de réaliser les travaux cette année, ce projet est repoussé à l'an prochain.

Intervention de l'Office de tourisme

Mise en lumière de la Croisette

Il est précisé que les remarques ont été prises en compte. Une rencontre a été faite avec le prestataire.

- Des propriétaires étaient éblouis par les lumières dans certains appartements ; la réorientation des spots est prévue.
- Rythme des mouvements et fluorescence : la programmation sera revue.

Stratégie

La station des Menuires est celle de la Compagnie des Alpes qui bénéficie du meilleur taux de renouvellement de séjour (fidélisation de la clientèle).

La station continue de progresser et un travail a été fait pour évaluer les souhaits des clients.

Chacun œuvre très bien dans son domaine. En revanche, il existe une marge de progression dans certains domaines plus spécifiques (signalétique des résidences...).

L'office de tourisme souhaite travailler avec les propriétaires pour faire évoluer les choses.

Les entrées des copropriétés sont en effet difficilement visibles et lisibles : éclairage, enseigne... Les

vacanciers sont souvent perdus à leur arrivée dans la station.

L'office de tourisme peut créer des prototypes que chaque propriété validerait et financerait. La mise en place de rues contribuera à l'amélioration, de même que la mise à disposition de plans de la station à des endroits stratégiques.

Bilan de la saison d'hiver

La fréquentation reste en hausse même si elle est un peu moins élevée que prévu cet hiver. L'hiver a été très enneigé mais le mauvais temps a créé du mécontentement.

La gestion de crise le samedi n'a pas été simple. Tous les services ont bien travaillé ensemble avec les propriétaires. Ceux-ci sont des relais de communication importants qu'il faut encore développer. Les clients ont besoin, dans ces circonstances, de communication, de calme, de patience. Il est important que chacun donne la même information au même moment.

Le mois d'avril a été mauvais cette saison ; la fin de saison est conditionnée par la date de Pâques, car les étrangers ne viennent plus au ski après Pâques. Pour ceux qui louent leurs logements, il est important d'en tenir compte dans la commercialisation.

La SEVABEL avait décidé de repousser l'ouverture des remontées mécaniques d'une semaine mais les autres stations de 3 vallées étaient fermées ce qui a conduit à de nombreuses réclamations. D'autre part, des commerces étaient fermés. Ceux-ci ont rencontré des problèmes de recrutement de personnel, la fréquentation est restée faible. Aussi, malgré l'engagement pris pour rester ouverts jusqu'à la fin de la saison, ils ont fermés plus tôt. Pour ces raisons, la station fermera la saison prochaine le 22 avril 2019.

Bilan été

Les statistiques au 1^{er} juillet sont bonnes. La semaine du 11 au 19 août est excellente. La dernière semaine sera mauvaise.

L'été reste compliqué, malgré l'implication de la station pour développer la saison.

Prévisions hiver 2018/2019

Les périodes de début janvier et fin mars seront plutôt creuses en terme de fréquentation.

La station crée un nouvel évènement le week-end d'ouverture : ski nocturne et fête du ski.

Du 13 au 15 décembre, seront organisées les rencontres Climat Météo Montagne : il s'agit de séminaires rassemblant spécialistes et journalistes pour traiter de ce sujet. Les conférences sont ouvertes au public.

Du 11 au 14 mars : festival Humour et Musique

Le tournoi des 6 stations est arrêté car il coûtait trop cher pour de faibles retombées.

Intervention Service des pistes

Chiffres :

- De début décembre à la fin de saison, le service a enregistré 5,3m de neige cumulée sur les Menuires et sur St Martin : merci aux services qui ont fait preuve d'un grand professionnalisme.
- 74% de taux de damage des pistes chaque jour (plus que la moyenne nationale) soit environ 16.000h de damage.
- Nombre de secours en baisse. Tous les secours sont désormais géolocalisés sur le domaine skiable, ce qui permet d'en tirer des conséquences. Les pistes sont travaillées en tenant compte des lieux accidentogènes et du sentiment d'insécurité.

Q : Concernant la sécurité sur les pistes, il existe des comportements à risque. Est-il possible de trouver des solutions ?

Il s'agit d'un problème sociétal. Des opérations de prévention sont développées par le service des pistes car la répression ne fonctionne pas. Le ski est une zone de liberté pour le client, mais ne doit pas être une zone de non droit. La station réfléchit à des zones réservées « famille », à des aménagements, à des courbes de terrain pour faire ralentir les skieurs, élargir les pistes.

Une étude nationale montre que la couleur orange fait aller plus vite au lieu de faire ralentir alors que tous les messages de prévention sont en orange ; il s'agit de piste de réflexion à avoir.

Q : comment sera gérée l'affluence encore en progression sur St Martin 1 ?

Il est prévu une augmentation du débit de la télécabine en 2019 ou 2020.

Q : Réflexions sur les arrivées le dimanche ?

Ce sujet permettrait de désengorger les routes d'accès aux stations les samedis de la saison d'hiver. Il s'agit d'un sujet important. Dans le SCOT est prévue la mise en place de séjour hors samedi.

Un service a été mis au point dans la vallée, mais c'est plus compliqué sur le bas de vallée.

Les infrastructures routières et ferroviaires nécessiteraient un nouveau plan routier de desserte routière.

Un travail se poursuit sur une desserte Orelle Val Thorens dès 2020 pour des arrivées par la montagne (parking sur Orelle, transfert navettes jusqu'à la TC et service de bagages).

Q : Possibilité d'avoir des forfaits saison à prix réduit pour les propriétaires ?

C'est interdit pour éviter les discriminations. Il existe des avantages pour les propriétaires qui louent leur appartement par le biais de l'espace propriétaires.

Q : Il existe des tarifs pour les saisonniers alors pourquoi pas pour les propriétaires ? C'est donc aussi discriminatoire

La Chambre régionale des comptes a épluché plusieurs stations et la position de la société de remontée mécanique répond à ces expériences. Des tolérances existent pour les scolaires, les clubs des sports... Pour le reste, c'est interdit. Les risques sont trop importants.

Q : des groupes ont des tarifs particuliers ?

Il s'agit de gros volumes, négociés par les organisateurs ou tour-opérateurs.

Q : Il existe un tarif qui concerne les résidents permanents. Or, la discrimination existe donc actuellement entre la résidence principale et la résidence secondaire

Certaines stations ont dû supprimer l'ensemble des tarifs préférentiels pour tenir compte des observations de la Cour des comptes.

Q : bornes électriques pour les voitures ?

Ce projet est en cours de développement, en tenant compte des impératifs techniques.

Q : Ont été présentées les améliorations sur les remontées mécaniques. Qu'en est-il des suppressions ?

Des évolutions sont prévues sur la Masse pour 2020 avec une télécabine qui conduira directement au sommet de la Masse avec maintien de la Masse 1 actuel.

Q : Qu'en est-il des télésièges du Rocher Noir et du Lac Noir ?

Ils seront démontés en 2020 car ils arrivent en fin de vie. Le Tortollet est maintenu dans l'immédiat.

Q : Projet de la dame Blanche ?

Ce projet est toujours à l'étude. Il faut convaincre les opposants et obtenir toutes les autorisations car ce projet a du sens pour la vallée.

Q : L'ascenseur public entre les Bruyères et Reberly est une très bonne chose

Q : Qu'en est-il du point de vente de Reberly 1850 ?

Il n'existe plus. Sont développées la vente sur internet et les applications.

Q : Il existait un forfait Vallée des Belleville. Les vacanciers du printemps viennent pour skier à Val Thorens et non pour les 3 vallées.

Sur le mois d'avril, Val Thorens ne souhaite pas faire de remise car les pistes sont ouvertes en totalité. Il existe un problème de tarification si Val Thorens est entièrement ouvert mais pas Les Menuires.

Q : Excellent travail sur le domaine skiable comparé à d'autres stations. Des améliorations sont à mettre en place (outils pour les déchets...).

Sous quels délais le projet de golf verra-t-il le jour ?

Pour le practice et le pitch and put, échéance à 2020. Pour le golf « 9 trous », il faut avoir l'accord des propriétaires (300 propriétaires).

Q : La commune étudie-t-elle un projet de base eau vive ?

Non, rien n'est prévu dans l'immédiat dans ce sens.

Q : Le système de navettes interquartiers n'est pas suffisamment développé.

Q : Quels sont les projets immobiliers à venir ?

Le PLU de la commune est actuellement en révision. Le Plan de Prévention des Risques Naturels doit être établi, il a été soumis à la commune. Il sera ensuite versé comme dernière pièce au PLU.

La commune souhaite construire des lits touristiques marchands. Elle privilégiera l'hôtellerie, par le système de la pondération.

Dans le futur PLU, il faudra définir les zones qui accueilleront ces hébergements. A partir de là, les promoteurs présenteront leurs projets que la commune analysera. Le stationnement sera un élément à prendre en charge.

Q : Quelle est la position de la municipalité sur les compteurs Linky ?

Elle a décidé de laisser faire les administrés, car la commune n'a pas à prendre position.

Q : Il est interdit de réaliser des travaux dans les appartements en hiver et en été. Or, certains propriétaires en font, ce qui crée des nuisances ; pourtant le syndic dit ne rien pouvoir faire.

La commune ne peut rien faire. Il existe un arrêté préfectoral sur le bruit. Il faut contacter le propriétaire concerné ou les entreprises.

Q : Est-il prévu un magasin de presse dans la station des Menuires ?

La commune subit l'absence de ce type de commerce ainsi que celui d'un débit de tabac sur la Croisette. Elle ne maîtrise malheureusement pas cette situation.

Un commerçant qui gère la presse a du mal à rentabiliser son commerce.

Q : Signalisation des copropriétés ?

Les noms de rue et numéros sont en cours de mise en place sur l'ensemble de la commune.

Les clients se posent des questions notamment quand ils sont sur la station. L'office du tourisme travaille sur les plans très pédagogiques permettant de se situer facilement.

Q : Il est noté la création de la Rue des Flocons vers le centre médical alors que le cinéma des Flocons est éloigné.

Q : Présence de la communauté israélite - De nombreux clients ne reviendront pas une autre

année car cette communauté est très désagréable

Des établissements sont privatisés par cette communauté. La station n'a aucun pouvoir. Les problèmes détectés sont : linge étalé sur les barrières des immeubles de la Croisette, blocage des lumières dans les parties communes, baignade dans des endroits interdits. L'office de tourisme privilégie la discussion, afin que la cohabitation se passe au mieux.

Q : La fréquence du ramassage des ordures ménagères a semble-t-il changé ?

Elle n'a pas changé. Les services de la Communauté de communes, compétents, seront contactés.

Q : Qu'en est-il du projet hôtelier de Preyerand ?

Suite au recours d'un tiers, un nouveau permis de construire a été déposé et analysé en commission d'urbanisme. Il sera délivré d'ici 2 à 3 mois. Les arguments du jugement ont été pris en compte par le pétitionnaire.

Q : le quartier de Preyerand n'est pas fleuri ?

La commune fait de gros efforts pour fleurir son territoire. Ce point sera étudié.

Q : Il a été signalé des camions aménagés sur Brelin

L'hiver dernier, ces camions n'étaient pas habités ; Le Maire s'en est personnellement assuré.

Q : Il y a un gros camion aménagé vers Belambra.

La Police Municipale reste attentive à ces questions.

Q : Aux Asters, les rues de la copropriété sont privées mais celle-ci donne l'autorisation à la Police Municipale d'intervenir. Or, l'arrêté municipal sur la circulation de novembre 2017 ne prévoit pas d'intervention sur ce quartier.

Les services le vérifieront.

Q : L'emplacement des conteneurs semi enterrés est très éloigné de l'Astragale

Il n'est pas possible d'installer les conteneurs au pied de chaque résidence. C'est la communauté de communes qui a désormais compétence. Les services feront remonter cette information.

Q : Y a-t-il un nouveau projet de regroupement des communes de la vallée ?

Un projet d'extension de la commune nouvelle à celle de St Jean de Belleville est en cours. Les aides financières seraient prolongées.

Q : Pour Brelin, l'accès est possible par les ascenseurs. Est-il envisageable d'organiser un chemin piéton de la Croisette à Brelin ?

Les services techniques étudieront une amélioration du sentier existant.

Q : Même chose pour aller de Reberty aux Menuires ?

Les services techniques étudieront une amélioration, mais ce projet n'est pas évident techniquement.

Q : Pour le tri des ordures ménagères, où est-il possible de trouver des formulaires explicatifs?

Ces formulaires sont à disposition auprès de l'espace propriétaires.

Intervention Espace propriétaire

Il est précisé que le 16 août à 14h est organisé à la salle de fêtes de St Martin un showroom rénovation en présence des artisans. A 16h, les services seront présents pour évoquer les évolutions en cours (taxe de séjour, subvention...).

Intervention de la société de remontées mécaniques SEVABEL

Investissements cette année : 14 millions d'euros

- Neige de culture (3,5 millions d'euros) : retenue collinaire sur la Masse (78.000m³) : souhait de produire de la neige dès cet hiver. Elargissement de pistes (nouveaux enneigeurs Plan du Bouquet). Etudes pour agrandir la retenue des Echauds 2
- Remontées mécaniques :
 - Télécabine des Bruyères : modernisation (changement des cabines par des 8 places assises transformables en 10 places debout, augmentation de la vitesse et donc du débit)
 - Augmentation du débit de la TC Roc 1
 - Rénovation électrique et mécanique sur le TSD du Mont de la Chambre
 - Fin de l'augmentation du débit du TSD des Granges de 1800 à 2600 personnes / heure.
- Travaux de pistes :
 - Amélioration du ski facile de proximité sur le secteur des Bruyères : raccordement piste Plan du Bouquet depuis l'intermédiaire de la TC des Bruyères.
 - Amélioration du goulet au niveau de la sortie du garage des dameuses sur la piste
 - Amélioration de la piste des Boyes
 - Amélioration piste du Bettex
 - Secteur Masse
 - Elargissement partie basse d la piste de Bouquetin
 - Accès piste lac noir depuis le sommet de la Masse

**POUR INFORMATION,
LA PROCHAINE REUNION DES COPROPRIETAIRES AUX MENUIRES EST FIXEE AU
VENDREDI 2 AOUT 2019 A 15 H – SALLE LEO LACROIX**